



**Service intercommunal
d'adduction d'eau
Rances-Valeyres-sous-Rances**

**Au Conseil général de la Commune de
1358 Valeyres-sous-Rances**

Préavis n° 01/26

**Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2025
Du Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres-sous-Rances (SIAERV)**

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2025 se bouclent avec un total de charges de **Fr. 104'647.25** et un total des produits de **Fr. 3'758.55** (revenu des capitaux, vente d'eau d'arrosage et participation AIVM électricité et fibre optique). La participation des communes s'élève à **Fr. 100'888.70**. Cette dernière représente une diminution de Fr. 33'971.30 par rapport au budget 2025. Ce montant s'explique par des montants non-consommés.

Les comptes ont été contrôlés et adoptés par le comité administratif du SIAERV, le 11 mai 2026. De plus, ils ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO. Son rapport est annexé à ce préavis.

En annexe de ce préavis vous trouvez le tableau récapitulatif des comptes et du bilan.

Commentaires :

352.314.00 / 353.314.00 / 354.314.00 - Entretien bâtiments

Les montants pour l'entretien des bâtiments n'ont pas été utilisés.

351.315.00 / 352.315.00 / 353.315.00 / 354.315.00 - Entretien des installations techniques

Les Fr. 1'000.00 à Mont-Juvis n'ont pas été utilisés. Au réservoir du Poyet, la différence de Fr. 3'930.95 est due à l'entretien imprévu des stations et vannes (coût du serveur de gestion reste selon budget). A Champ-Thélin une réparation des UV explique la différence de Fr. 2'567.80 par rapport au budget.

355.314.00 - Les Vignettes entretien du captage

Les travaux budgétisés aux Vignettes ne sont pas terminés. Le solde de Fr. 14'000.00 pour le débitmètre et l'installation sanitaire est reporté à 2026.

810.312.00 - Electricité

La consommation d'électricité était plus élevée que prévu ce qui fait une différence de Fr. 1'340.50.

810.318.02 - Etablissement du plan directeur de la distribution d'eau

Cette dépense a été partiellement engagée en 2025. Le solde de Fr. 3'199.55 sera effectif en 2026 (préavis 02/24).

810.435.00 - Charges d'exploitation intercommunales

La répartition des charges d'exploitation intercommunales se monte à Fr. 100'888.70.

810.435.01 - Vente d'eau d'arrosage

La consommation d'eau d'arrosage a été moins importante que budgétisée.

Bilan, passif, comptes 2210.01 et 2210.02 ; Avance des communes

Les Municipalités de Rances et de Valeyres-sous-Rances ont décidé que le remboursement des avances (Fr. 9'000.00 au lieu de Fr. 40'000.00) effectué chaque année doit s'adapter au montant des amortissements. Cette solution permettra au SIAERV de conserver ses liquidités. Il pourra remplacer les pompes d'origines sans avoir besoin de recourir à un prêt des communes. Dès le remplacement des pompes, le remboursement s'adaptera à nouveau au niveau des amortissements.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, le Service Intercommunal d'adduction d'eau des communes de Rances et Valeyres s/Rances invite le Conseil général de Valeyres s/Rances de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances

- vu : le préavis n°01/26 relatif au bilan et aux comptes de fonctionnement 2025 ;
- vu : l'examen détaillé de ceux-ci ;
- entendu : le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant : que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. D'accepter les comptes tels que présentés ;
2. De donner décharge au SIAERV et à la commission de gestion de leur mandat

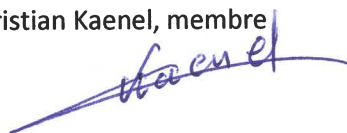
Au nom de Service Intercommunal d'adduction d'eau Rances – Valeyres s/Rances

Pour Valeyres s/Rances

Béat Jenni, Président



Christian Kaenel, membre



Pour Rances

Pierre Guignard, Vice-Président



Vincent Guyon, membre



Annexes :

- Comptes 2025 et Bilan 2025
- Rapport fiduciaire